

Arrêté – 2021-47

LE DIRECTEUR DE L'IEP DE TOULOUSE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 Décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements, notamment son article 20 ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Frédéric Cherbonnier, Professeur des Universités en Sciences économiques, est nommé **directeur du développement**. A ce titre, il assure la réflexion et la mise en œuvre des stratégies de développement et de partenariats économiques, pédagogiques, culturels de l'IEP de Toulouse. Il représente à cet effet le Directeur auprès des acteurs institutionnels.

Article 2:

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date d'affichage à la direction. Il prend fin au plus tard à la fin du mandat du directeur.

Article 3:

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 24 novembre 2021

Eric Darras



Affiché le 26 novembre 2021

Mis en ligne sur l'intranet le 26 novembre 2021